

rossés et battus comme plâtre par les employés de la gare et des ateliers ; ils s'en revinrent piteusement à la ville portant les marques des horions qu'ils avaient reçus dans la mêlée : yeux pochés, nez aplatis, bouches sanguinolantes, etc., etc. Ce fut une véritable déroute.

M. Irvine ne manqua pas l'occasion d'intenter des procès, cette fois, au criminel, ayant subi tous les revers possibles au civil ; il se devait à lui-même de tenter la fortune devant les jurés.

COUR DU BANC DE LA REINE.

LA REINE.

vs.

EDWARD CAMPBELL WURTELE,

pour avoir blessé et fait subir des mauvais traitements
à William Henry Taylor.

Le verdict du jury fut—NON COUPABLE.

COUR DU BANC DE LA REINE.

LA REINE.

vs.

THÉODOLE BEAUCHAMP,

pour la même offense.

Le verdict du jury fut—NON COUPABLE.